

» gradés et les plus abjects de l'espèce humaine. » Cette prédiction assez remarquable, qui s'est accomplie dans toutes ses parties, date du milieu du seizième siècle, quelques années après la fondation de l'institut des enfants de Loyola.

Cependant l'opinion des prélats anglais n'influa nullement sur leur reine, et la dévote Marie résolut de contraindre ses sujets de la Grande-Bretagne à faire les restitutions de dîmes réclamées par Jules III.

Les Allemands ne se montrèrent pas aussi dociles; non-seulement ils refusèrent de donner satisfaction au saint-père, mais encore ils déclarèrent qu'ils voulaient se réunir dans une diète générale à Augsbourg, pour décréter la liberté de conscience qui leur avait été garantie par l'empereur lors du traité de Passau, sans avoir à en référer ni à un synode oecuménique, ni à aucun concile national. En effet, la diète s'étant tenue à Augsbourg, les Allemands publièrent un décret qui déclarait une égalité parfaite entre les deux communions catholique et luthérienne, garantissait aux laïques protestants la propriété légale des biens enlevés au clergé catholique, et permettait à ceux qui étaient demeurés jusque-là fidèles à l'Église romaine, même aux prêtres, d'embrasser le luthéranisme et de se marier. Depuis ce moment la religion protestante fut regardée comme la religion de l'empire.

Lorsque cette nouvelle parvint à Rome, elle causa une profonde sensation; le pontife en éprouva même un accès de colère qui détermina une fièvre chaude; et comme il était déjà très-malade des suites de ses excès de table, il ne put supporter ce nouveau choc, et s'éteignit le 23 mars 1555.

MARCEL II,

CHARLES-QUINT,
empereur d'Allemagne.

230^e PAPE.

HENRI II,
roi de France.

Élection du cardinal de Sainte-Croix. — Son histoire avant son pontificat. — Commencements de son règne. — Son zèle pour la réforme. — Il veut instituer un ordre militaire. — Ses projets concernant le redressement des abus qui existaient dans le gouvernement de l'Église. — Sa mort et son éloge.

Aussitôt que les funérailles de Jules III furent terminées, les trente-sept cardinaux qui se trouvaient à Rome entrèrent en conclave et proclamèrent le cardinal de Sainte-Croix chef suprême de l'Église, sous le nom de Marcel II. Il était originaire de Fano ou Montefano, petit bourg situé sur une haute montagne entre Osimo et Macerata; son père, nommé Richard Cervin, de Monte Pulciano, exerçait les fonctions de trésorier apostolique ou de receveur du saint-siège dans la marche d'Ancône.

Marcel avait fait ses études dans la ville de Sienne; parvenu à l'âge d'homme, il s'était rendu à Rome, où Clément VII lui avait confié la gestion d'emplois subalternes; à l'avènement de Paul III il avait été nommé premier secrétaire de la chambre apostolique; plus tard, le cardinal Farnèse se l'était attaché en qualité de secrétaire de légation, lors de son ambassade à la cour de Henri II; et après son départ de France, il l'avait laissé seul chargé de continuer les négociations entre

le saint-siège et le roi. Comme il avait réussi au gré du souverain pontife, à son retour Paul III lui donna le chapeau de cardinal avec les évêchés de Nicastro, de Reggio et d'Eugubio.

Quelques jours après son exaltation, Marcel reçut la couronne pontificale des mains du cardinal de Bellay, qui se trouvait alors à Rome; mais au lieu de dépenser, suivant l'habitude de ses prédécesseurs, des sommes énormes en feux d'artifice, en illuminations, en festins et en concerts, il fit distribuer aux pauvres tout l'argent qu'il trouva dans le trésor pontifical. Ensuite il s'occupa d'apporter des réformes utiles dans l'administration du gouvernement de l'Église; et comme il était convaincu que le seul moyen de rendre quelque considération à la papauté était de changer le système suivi par ses prédécesseurs, il annonça qu'il exigerait des officiers et des grands dignitaires de la cour de Rome qu'ils pratiquassent les vertus enseignées par le Christ. Le pontife prévint également le sacré collège de son intention de former un ordre de chevaliers de toutes conditions choisis dans les classes les plus élevées de la société comme dans les plus infimes, pour le seconder dans ses travaux, et de sa résolution bien arrêtée de n'admettre que ceux qui auraient mérité cet insigne honneur par des talents réels ou par leurs vertus. Sa Sainteté comptait se servir de ces chevaliers pour les nonciatures, pour les légations, pour les négociations avec les souverains, et pour toutes les affaires importantes du saint-siège, dans le cas où ses cardinaux se montreraient hostiles à ses généreux projets. Puis Marcel licencia les gardes du Vatican, disant que le vicaire du Christ n'avait pas besoin d'être entouré de soldats;

qu'il était honteux pour un souverain et surtout pour un pape de se faire garder par des misérables dont la profession était d'égorger leurs semblables; qu'il valait mieux qu'un pontife vertueux fût tué par des scélérats, que de donner une preuve d'orgueil et de lâcheté, et de vouloir s'imposer aux peuples par la terreur.

Il chassa de sa cour tous les courtisans, qu'il appelait des valets; il supprima les pensions qui leur étaient allouées; enfin tout, jusqu'à sa table, subit des réformes importantes; le nombre des mets qu'on devait lui servir fut limité, ainsi que la durée des repas. La vaisselle d'or et d'argent fut supprimée et vendue pour acquitter les dettes du saint-siège. Marcel avait un tel dégoût pour la flatterie, qu'un jour il signifia aux auditeurs de rote qui venaient lui rendre hommage pendant qu'il était à table, qu'il voulait qu'ils s'occupassent du soin de leurs Églises, et qu'ils ne perdissent pas leur temps à faire des courbettes inutiles; comme l'un d'entre eux faisait entendre quelques murmures en se retirant, le pontife s'écria : « Eh quoi ! le saint-siège est-il donc tellement hérissé d'épines » et semé de ronces qu'on ne puisse suivre la droite voie sans » se meurtrir à chaque pas ? Serait-il donc vrai qu'on ne peut » concilier le soin de son salut avec une dignité aussi funeste que celle de chef de l'Église ? »

Un pape vertueux ne pouvait vivre longtemps, aussi Marcel mourut-il, après vingt et un jours de règne, le 30 avril 1555, d'une attaque d'apoplexie, selon quelques auteurs ecclésiastiques, ou des suites d'un breuvage empoisonné, si l'on en croit le témoignage des historiens contemporains.

Ainsi, la mort du vénérable Marcel vint donner une nou-

velle force à ce fait que nous avons déjà rappelé dans le cours de l'histoire des pontifes de Rome; c'est que parmi le petit nombre de saints prélats qui ont occupé la chaire de l'Apôtre, aucun n'a pu conserver la tiare assez longtemps pour mettre à exécution des projets de réforme dans le clergé ou dans les ordres ecclésiastiques, et que tous, sans exception, ont péri de mort violente.

Devons-nous donc en conclure, que pour être pape il faille posséder tous les vices et avoir commis tous les crimes? Devons-nous donc supposer que les cardinaux et les princes de l'Église ne regardent comme dignes de leur adoration que les papes qui sacrifient à leurs bâtards les duchés et les royaumes; ou ceux qui ne composent leur cour que de mignons et de courtisanes; ou ceux qui s'abandonnent aux plus honteuses débauches; ou ceux enfin qui, semblables à des hyènes, se délectent de la vue des cadavres et se baignent dans le sang? Hélas! il n'est que trop vrai; aux yeux des adorateurs de la pourpre romaine et des séides de la théocratie, les plus grands papes sont ceux qui pendant leur vie ont englouti chaque année des millions pour leurs plaisirs de table ou pour leurs débauches; ou bien encore ceux qui ont fait brûler sur les bûchers de l'inquisition des populations entières, et qui ont inventé de nouveaux supplices pour ajouter aux souffrances déjà si effroyables de leurs victimes!



PAUL IV,

FERDINAND I^{er},
empereur d'Allemagne.

231^e PAPE.

HENRI II,
roi de France.

Election de Paul IV. — Son histoire avant son pontificat. — Il augmente le pouvoir des inquisiteurs. — Mort et épitaphe d'Ignace de Loyola. — Sa Sainteté demande à la reine Marie la restitution des biens enlevés à l'Église. — Ligue entre le pape et la France. — Orgueil et insolence du pontife. — Son hypocrisie et sa dissimulation. — Il s'oppose à l'abdication de Charles-Quint. — Légation du cardinal Caraffa, neveu du pape, auprès de la cour de France. — Persécutions contre les Colonna. — Paul IV rallume la guerre en Italie. — Disgrâce du cardinal Polus. — Violentes accusations contre les réformés de France. — Procédure du pape contre ses neveux. — Insolence de Paul IV envers la reine Élisabeth d'Angleterre. — Querelle entre l'empereur et le pape. — Sa Sainteté fait brûler les livres protestants. — Mort du souverain pontife.

Dès qu'on eut connaissance en Angleterre de la mort du saint pape Marcel, des ambassadeurs partirent immédiatement de Londres pour faire élire souverain pontife le cardinal Polus, qui était sans contredit l'ecclésiastique le plus capable d'occuper le saint-siège; mais quelque diligence qu'ils firent, ils ne purent arriver à temps, et quand ils entrèrent à Rome, le cardinal Chieti avait déjà réuni la majorité des suffrages